COMMUNE DE CHAMPAGNEY
PV ET LISTE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
NUMÉRO 08-2023 DU 23 NOVEMBRE 2023 A 20H00

Présents à 20h00 : MM Pascal AUVERNOIS, Noël BARBIER, Gilles BURÉ, Claude JOSSERAND, Olivier PARIS, Martial PIOT, Pierre VERNE
Absents : MM Patrick EMERY, Stéphanie LEROY
Excusée : Mme Bénédicte VERNE (pouvoir à Pascal AUVERNOIS)

Secrétaire de séance : Olivier PARIS

Ouverture de séance : 20h00

P.V. ET LISTE DES DELIBERATIONS DU C.M. DU 1ER SEPTEMBRE 2023 : voté à l'unanimité

REGLEMENT DE LOCATION DE LA SALLE DES FETES
Les tarifs pour les habitants de la commune restent inchangés et pour les extérieurs à la commune de Champagney sont de 160 € pour une ½ journée, 300 € pour une journée, 400 € pour deux jours et la caution est de 1 000 €. Une réservation doit se faire au heures d'ouverture du secrétariat de la mairie.

DEMANDE DE SUBVENTION DETR : VOLETS ANCIENNE CURE, ATELIER COMMUNAL, RUE DU RUISSEAU

- Volet ancienne cure : il s'avère qu'il est nécessaire de remettre des volets aux fenêtres, un devis a été demandé à une entreprise de menuiserie. Le CM décide à l'unanimité de remettre des volets aux fenêtres, une demande de subvention a été demandé à une hauteur de plus de 23 000 €.
- Réfection rue du Ruisseau : un devis de 17 614 € et une demande de subvention 3 622 € a été demandé.
- Construction d'un atelier communal : la commune envisageait d'aménager un atelier dans l'ancienne mairie/école. Vu le coût des travaux, la commune envisage de faire un atelier neuf sur le terrain jouxtant.

TABLEAU DES EFFECTIFS
Le tableau des effectifs a été validé à l'unanimité par le CM.

ACHAT DE TERRAIN A L'INDIVISION CHAMPION/GRAVIER, PARCELLE ZD 249
En vue de rallonger la parcelle ZD 98 de la commune pour permettre la réinstallation du socle de la Vierge, le CM décide d'acheter la parcelle cadastrée ZD n° 249, de 63ca, pour un montant de 70 €.

AIDE A L'ASSOCIATION DC DIJON CHEERLEADERS
Suite à la demande de Mme DINOT PARIS concernant sa fille Lucie adhérente à l'association DC DIJON CHEERLEADERS, le CM refuse l'attribution d'une participation.

DENOMINATION DE NOM DES RUES
Au vu de la construction d'une maison individuelle le long de la RD 112, ainsi que le long de la route depuis la RD 112 à la Forêt au hameau de la Tuilerie qui n'ont pas d'adresse postale. Le CM décide d'attribuer les noms suivants : Rue RD 112 pour la maison le long de la route RD 112 et Rue de la Forêt pour la maison le long de la route depuis la RD 112 à la Forêt

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET QUALITE DU SERVICE PUBLIC DE L'ASSAINISSEMENT COLLECTIF DE LA C.A. DU GRAND DOLE
Le CM prend acte du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l 'assainissement collectif de la C.A. du Grand Dole.

TAXE D'AFFOUAGES 2023-2024
Le délégué de la forêt propose au conseil municipal d'attribuer aux affouagistes les houppiers des parcelles : 15, 38, 41 et 49, de fixer à 4 € le prix du stère de bois de chauffage, l'acompte sera de 50 % du bois demandé, de fixer à 25€ le stère du bois façonné. Le CM valide le règlement d'affouage pour l'hiver 2023-2024. Voté à l'unanimité.

REPONSE A LA DEMANDE DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

Le maire présente son rapport d'observation à la suite de la demande de la chambre régionale des comptes du 20 juin 2023. Celui-ci est visible au secrétariat de mairie

OUVERTURE D'UN BUDGET LOTISSEMENT ASSUJETTI A LA TVA AU 1er JANVIER 2024

A la suite de l'extension du lotissement rue des Corvées. Le CM décide de l'ouverture d'un budget annexe pour sa création et demande l'assujettissement de la TVA. Voté à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES

- Eoliennes : les premières négociations financières auront lieu en décembre.
- Demande d'aide pour un collégien : la commune n'ayant pas la compétence des collèges, le CM refuse la participation d'un voyage.

INFORMATIONS

- Colis de noël des ainés : ceux-ci sont en cours de préparation.
- Noël des enfants : des cartes cadeaux seront à retirer en mairie les samedis 16 et 23 décembre de 9h à 11h.
- Résidence sénioire : l'association complicité est venue présenter à la commune, la possibilité de construire une résidence sénioire au Corvées. Le CM va étudier cette proposition.

Clôture de séance : 22h30